

Séance du 16 mai 2025



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le seize mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le six mai, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 6
Votants : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS : Gérald GIBAUD

EXCUSES : Catherine MATHIEU - Séverine CELLE - Sonia MAUREL - Virginie MONTES

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Vote du budget 2025 - Lotissement Charigou 3

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2025 du Lotissement Charigou 3.

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
LOTISSEMENT CHARIGOU 3	40 000 €	40 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** le budget primitif 2025 du Lotissement Charigou 3 tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie
le 16 mai 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20250516-25_05_009-DE
Reçu le 20/05/2025

